PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

ADMINISTRATION ET NUMÉRIQUE : QUELS ENJEUX JURIDIQUES ?

13 février 2020

Centre Panthéon - Salle des Conseils (aile Soufflot, escalier M, 2ème étage) 12 place du Panthéon 75005 PARIS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Centre d'Études Juridiques et Économiques du Numérique

Conférence organisée par les étudiants du master 2 Droit du numérique et le CEJEN (Centre d'Études Juridiques et Économiques du Numérique) sous la direction du professeur Jérôme PASSA.

« Avec le numérique, nous créons le service public de demain ».

Cette phrase nous montre bien l'évolution de notre société actuelle et la volonté de l'Etat de s'y adapter. En effet, dans une société de plus en plus connectée, la numérisation des services publics apparaît comme indispensable. Depuis une vingtaine d'années, l'administration diversifie ses interventions afin d'accélérer sa transformation. Du service en ligne à l'utilisation par les agents administratifs de l'intelligence artificielle, le numérique est au cœur des préoccupations de l'Administration française. Cette transformation en profondeur de l'Administration met en exergue de nombreux enjeux sur lesquels la conférence se propose de revenir et d'approfondir: Comment l'Administration utilise-t-elle les nouvelles technologies et notamment la blockchain comme levier d'action ? Quelles sont les limites à ses agissements ? Quelles peuvent être les conséquences en matière de données personnelles et de cybersécurité ?

Avec le concours des étudiants de l'Association des Anciens DMI (**AADMI**), de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (**AFJE**), des strong, les **Affiches Parisiennes**, de la revue **Communication-Commerce éléctronique**, la revue **Droit administratif**, la **Semaine Juridique Édition Générale et Droit des affaires** (LEXISNEXIS), de la revue **Expertise**, des **Éditions Lextenso**, des **Éditions Dalloz**, Le **Journal spécial des sociétés**, de l'**AFCDP**, de **Respect Zone**.

Inscriptions

à retourner avant le **2 février** par courriel (nombre de places très limité).

Contacts

Sophie GESRET